



PROCES-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE - N° 14 (restreinte)

16 Juin 2021
9h30

Présidence : **Michel CASSEGRAIN**

Présent(s) : **Magali DE BONNEFOY - Eric JOUBERT - Patrick MINON**

Excusé(s) : **Marc CASSEGRAIN - Laurent HATTON - Annabel ROBLEDO**

Tous les courriers concernant les coupes et championnats sont à adresser au service compétition à l'adresse suivante : competitions@loiret.fff.fr

I - Courriers

- Courriel du FCM Ingré du 07/06/2021 : pris connaissance

III – Tournoi

CJF Fleury les Aubais

Tournoi U8/U9 du 19 Juin 2021. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

Tournoi U8/U9 et U12/U13 du 26 Juin 2021. La Commission donne un avis favorable et transmet le dossier à la Ligue

Tournoi U12/U13 du 20 Juin 2021. La Commission donne un avis favorable et transmet le dossier à la Ligue

Tournoi U10/U11 du 27 Juin 2021. La Commission donne un avis favorable et transmet le dossier à la Ligue

ES MARIGNY

Tournoi U8/U9 du 10 Juillet 2021. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant le Bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Pour les matches de Coupes :

La décision ci-dessus est susceptible d'appel devant le bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 22 du Règlement des Coupes du Loiret.

Le Président de la Commission
M. Cassegrain

Handwritten signature of M. Cassegrain in black ink.

La Secrétaire
M. DE BONNEFOY

Handwritten signature of M. DE BONNEFOY in black ink.

PUBLIE le 17.06.2021